

Compte-rendu du CSAL du lundi 19 juin 2023



Introduction :

La réunion a commencé par les liminaires des organisations syndicales FO, CGT, Solidaires et CFDT Finances Publiques tenant à rappeler le contexte toujours plus dégradé au sein des services ainsi que le manque de reconnaissance ressenti par les agents, qui ne sera pas compensé par une ridicule augmentation du point d'indice de 1,5 % à venir à la rentrée.

Sur ce point, la CFTC a tenu à faire remarquer que le manque de reconnaissance, accentué par un NRP très violent dans le Bas-Rhin, pourrait être en partie considéré par la DRFIP 67 en revoyant le nombre de candidatures aux listes d'aptitude, afin de faire évoluer les agents en interne avant de chercher des talents à l'extérieur, selon la communication récente de la Direction Générale.

CSAL :

Cette réunion était organisée autour de 8 points :

- Précisions sur le COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens) en cours
- Élections au Conseil Médical (qui seront publiées très prochainement)
- Bilan de la formation professionnelle pour l'année 2022
- La modernisation des concours avec la numérisation des copies
- La création d'une BAF (brigade anti fraudes)
- Le bilan de la campagne IR 2023 dans les SIP
- La création de l'antenne de Forbach au 1^{er} septembre 2023
- Le bilan de l'observatoire interne

Point sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens

Concernant le prochain Contrat d'Objectifs et de Moyens, la Direction précise qu'elle ira dès la rentrée le présenter sur les différents sites afin d'échanger autour des thèmes principaux avec les agents.

Pour plus d'informations sur ce COM qui est désormais disponible via Ulysse, ainsi que sur la position inchangée de la CFTC, nous vous renvoyons au compte-rendu du CSAL du 30 janvier 2023.

Bilan sur la formation professionnelle

Mme Sandrine Bereaux a présenté le bilan de la formation professionnelle pour l'année 2022. Malgré quelques agents qui n'ont suivi aucune formation les trois dernières années, avec la mise en

place de SEMAFOR donnant l'initiative à l'agent pour ses besoins en formations diverses, il y a eu 800 jours de formations animées, contre 600 en 2021 et 758 en 2019.

Sur le risque que certains agents ne suivent pas de formations après mutation dans un nouveau service, il nous a été précisé qu'au niveau de la région Est, un garde-fou avait été mis en place, à savoir qu'en cas de changement de métier, le parcours de formations initiales restait à l'initiative du chef de poste.

Enfin, bien que l'application Blackboard, particulièrement utilisée pour les formations à distance en 2020 continue à être utilisée, la Direction a tenu à préciser que la priorité restait aux formations en présentiel et que cet outil ne viendrait qu'en appoint.

La modernisation des concours

A compter du mois de septembre 2023, un nouveau type de copies va être mis en place. Ce nouveau système permettra de scanner directement les copies sur le lieu du centre d'examen, le but étant la numérisation et la correction dématérialisée des copies de concours.

Une expérimentation avait déjà eu lieu dans la région Grand-Est pour le concours de Contrôleur 1ère classe, raison pour laquelle le seul centre d'examen était celui de Metz pour cette année concernant l'inter-région. Ceci avait d'ailleurs pu décourager certains agents à se présenter à l'épreuve.

La Direction a précisé que les nouveaux scanners nécessaires à ce nouveau processus de numérisation des copies arriveraient dans le courant de l'été, de même que les formations qui vont avec, et qu'un scanner était bien prévu pour Strasbourg, qui conservera sa position de centre d'examen à l'avenir.

Création d'une Brigade anti fraudes

La DRFIP 67 accueillera une nouvelle brigade de vérificateurs spécialisée dans les fraudes complexes et les fraudes en réseau, à compter du 1^{er} septembre 2023. Pour cela, ont été pourvus un poste de A+ ainsi que 5 postes de A.

Cette BAF sera installée dans les locaux rue Simonis et se spécialisera dans les dossiers qui peuvent amener à des poursuites pénales.

La CFTC a déjà eu l'occasion lors d'un précédent CSAL de regretter que cela ne fasse pas l'objet de création de nouveaux postes, mais que cela ne soit qu'une réorganisation via des postes d'inspecteur qui étaient vacants. Elle a donc maintenu sa position à ce sujet.

Bilan de la campagne IR 2023

Un point sur l'accueil des SIP durant la campagne a été fait, illustré par des chiffres datés du 8 juin. D'un côté, l'accueil au guichet a baissé de 24 %, d'un autre le nombre d'appels téléphoniques en local a augmenté de 36 % (de même que la plateforme de renfort national qui a subi une hausse du nombre d'appels de 14,5%). Au total, il y a eu un recul de 2,26 % par rapport à l'année 2022.

A noter que, chaque année ayant sa nouveauté venant impacter les services, l'année 2023 aura vu l'apparition de GMBI (gérer mes biens immobiliers) qui se traduit par des guichets qui ne désemplissent toujours pas depuis la fin de la campagne.

La CFTC restera attentive aux conditions de travail des collègues car certains se disent actuellement épuisés par la cadence particulière de cette année et s'inquiètent de ne pas avoir de période plus calme avant le début de la campagne des avis qui commencera dès cet été.

Création de l'antenne de Forbach

Un point d'actualité sur la création de cette antenne au 1^{er} septembre 2023 a été fait.

Déjà abordée lors de précédents CSAL, cette antenne comportera 25 emplois et sera en liaison avec les 3 SIE du département.

À ce jour, seuls 2 postes ne sont pas encore pourvus : un poste de cadre C et celui du chef de service. Face à l'inquiétude des organisations syndicales, la Direction a précisé que le chef de poste pourrait, dans un premier temps, être pourvu en intérim.

On nous parle par ailleurs de 3 ou 4 contrôleurs expérimentés (sur un total de 15), ce qui nous paraît mince. La Direction quant à elle y voit une situation « très favorable » par rapport aux autres départements, les contrôleurs qui ont fini leur scolarité à l'ENFIP étant déjà en poste en SIE sur les missions qu'ils auront à effectuer au sein de cette antenne.

Sur ce point, et bien que certaines inquiétudes de la CFTC aient été levées depuis le début de l'année sur ce sujet, nous ne pouvons nous contenter d'une situation sous prétexte que l'herbe est encore moins verte ailleurs.

Bilan de l'observatoire interne

Le bilan de l'enquête interne des ministères économiques et financiers est tombé et sans surprise, les résultats sont très mauvais. M. Garnier en convient également et constate notamment que certains indicateurs sont plus dégradés dans notre département qu'au niveau national.

L'un des points intéressants de ce baromètre est la comparaison entre les réponses des agents de la DGFIP et celles de la fonction publique d'État en général, qui fait particulièrement ressortir le mal-être de nos collègues au travail ainsi que des perspectives d'avenir en berne.

Au fil des années, les indicateurs continuent de se dégrader, la faute à des réorganisations et des changements permanents, ainsi que des suppressions de postes continues qui ont pour conséquence principale la saturation de nombreux collègues.

La Direction a tenu à rappeler que le NRP était passé et que l'une des priorités était la stabilité au sein des services ; néanmoins ces promesses qui proviennent du nouveau COM ne vont que jusqu'à 2026 et au vu de la situation, il est compréhensible que de nombreux agents doutent de la pérennité de certaines structures une fois ce délai passé.

Les promesses d'une prise de conscience (tardive) de la situation ne peuvent convaincre la CFTC en l'état ; nous attendons maintenant des choses concrètes, que ce soit au niveau de l'encadrement et de l'organisation des services ou de la reconnaissance et la considération des agents.

Nous tâcherons de participer à tous les groupes de travail qui seront organisés autour de ces thématiques afin de faire remonter vos ressentis et vos idées et faire avancer les choses dans le bon sens.

